

police et de M. Hirsch, architecte de la ville, que l'on avait aussitôt été prévenir.

« Elle contenait, outre diverses pièces de monnaie, une couronne de laurier en cuivre et le masque en bronze de Napoléon I<sup>er</sup>.

« Avant que ces objets ne fussent enlevés, procès-verbal a été dressé de cette découverte. »

— On lit dans un autre journal : « Le monument élevé sur la place Perrache, en l'honneur de Napoléon I<sup>er</sup>, a entièrement disparu. Le sol a été entièrement nivelé le jour anniversaire de sa mort, le 5 mai.

« On a eu presque autant de peine à le détruire qu'à l'édifier, tellement les architectes avaient pris de précautions pour qu'il eût une durée sans fin. »

Travaillez donc pour l'éternité !

— Un Concours général vient d'être ouvert par la ville de Lyon pour l'érection de fontaines monumentales sur la place de Lyon et la place des Jacobins. Ce programme est délivré à la Préfecture et à l'Ecole des Beaux-Arts. Les projets devront être envoyés avant le 31 juillet, terme de rigueur.

— La saignée du Rhône est toujours à l'ordre du jour, et cette affaire est plus grosse qu'elle ne paraît, car derrière ces projets de prairies et d'arrosage, se dressent les questions vitales de navigation et de chemins de fer, aussi les esprits sont-ils montés en proportion des vastes intérêts engagés.

— Les dons offerts au Saint Père par les pèlerins lyonnais, le calice, chef-d'œuvre nouveau, sorti des célèbres ateliers de notre ciseleur, M. Armand-Calliat, et la bourse, autre merveille de notre industrie, ont été exposés pendant toute la journée du dimanche, 6, dans le Salon, si connu des artistes, montée du Gourguillon, 18, où ils ont fait l'admiration de la foule des visiteurs.

— M. le préfet du Rhône vient d'obtenir l'autorisation de conserver à Lyon les belles publications artistiques envoyées par le ministre des Beaux-Arts au Comité de la vente de charité et dont le haut prix avait découragé les acquéreurs.

Ces ouvrages qui représentent une valeur considérable, dix mille francs, dit-on, sont déposés à la bibliothèque du Palais-des-Arts, gardienne de nos richesses d'imitation.

— On annonce que l'Université catholique vient d'acquiescer, pour sa future Faculté de médecine, l'hôpital homœopathique du quai de la Vitriolerie.

— La dixième liste des souscriptions recueillies pour les ouvriers sans travail, s'élève à 114,432 fr. 26 c.

Le total à ce jour est de 597,980 fr. 95 c.

— Le Conseil municipal de Lyon a voté 200,000 francs pour l'installation des nouveaux services de la Faculté de médecine de notre ville.

— La chronique du dernier mois annonçait les pertes dou-